

MAURICE est-elle toujours une destination sûre pour investir ?

Les points forts et les opportunités du budget 2020-2021

Au cours des 20 dernières années, L'île Maurice s'est ouverte sur le monde en attirant des ressources et des expertises étrangères afin de soutenir sa croissance locale.

1. Une simplification des permis existants et des procédures associées, une extension de leurs validités et une plus grande flexibilité en termes d'investissements.
2. Les conjoints des titulaires de permis de travail et des ressortissants étrangers qui ont investi dans divers projets immobiliers seront désormais autorisés à travailler et à investir localement.

Achat d'un bien immobilier à l'île Maurice



Les ressortissant étrangers titulaires d'un permis de séjour, d'un permis de travail ou d'un permis de résidence permanente seront autorisés à acquérir un terrain viabilisé n'excédant pas 2100 m² à des fins résidentielles dans le cadre du programme Smart City et sous certaines conditions.



Le montant de l'investissement minimum pour un investisseur souhaitant obtenir le statut de résident permanent, ou pour le détenteur d'un immeuble dans le cadre d'un programme existant afin d'obtenir le statut de résident, sera réduit de **500 000 USD à 375 000 USD**.

Les permis de travail et de séjour

**Salaire d'emploi
min MUR 30,000**

Un salaire minimum de **Rs 30000** est requis pour être éligible au permis de travail pour certains secteurs spécifiques.

**Permis de travail + permis de séjour
= Occupational Permit**

Le permis de travail et le permis de séjour sera combiné en un seul même permis.



Le permis de résidence permanente sera prolongé de 10 à 20 ans

- La validité du permis séjour pour les retraités est prolongée à 10 ans renouvelables
- Les exigences minimales en matière de chiffre d'affaires et d'investissement (**40000 USD**) pour le permis de travail dans le secteur de l'innovation sont supprimées
- Les titulaires de permis de travail pourront **amener leurs parents vivre à Maurice**
- Le montant minimum d'investissement pour l'obtention d'un permis de travail sera ramené de **100 000 USD à 50 000 USD**
- Les titulaires du permis de travail et du permis de séjour pourront demander un permis de résidence permanente après trois années consécutives

Mesures liées à la propriété - Étrangers et personnes ayant nouvellement obtenu la nationalité

- Le montant minimum d'investissement pour l'obtention d'un permis de résidence permanente sera réduit à **375 000 USD (environ Rs 14,6 millions)**
- Exonération de la taxe de transfert foncière pour un promoteur entreprenant des projets de logement.
- Exonération de la taxe de de transfert foncière sur la vente de projets résidentiels.
- Pour l'acquisition d'une unité résidentielle, le prix maximum est porté à **Rs 7 millions**.
- Exonération du droit d'enregistrement pour un premier acheteur d'une propriété immobilière.
- Demande en ligne de permis de construction et d'utilisation du sol.

Liens utiles

Pour plus d'informations, contactez nous: contact@dtos-mu.com

Le Conseil de développement économique (EDB) : <https://www.edbmauritius.org/>

Ce document informatif a été préparé par DTOS Ltd uniquement à titre de référence. Bien que toute l'attention nécessaire ait été portée à la préparation de ce dossier d'information, DTOS Ltd, décline toute responsabilité pour les erreurs qu'il pourrait contenir, qu'elles soient causées par négligence ou autrement, ou pour toute perte, quelle qu'en soit la cause, subie par toute personne qui s'en remettrait à ces informations.